

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document d'offre. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Cette Offre (telle que définie dans les présentes) pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

Les titres offerts à l'égard de ce document d'offre sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté n'ont pas été enregistrés aux termes de la loi des États-Unis intitulée *United States Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (ci-après la « **Loi de 1933** »), ni aux termes des lois sur les valeurs mobilières d'un quelconque État des États-Unis, et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis ou de personnes aux États-Unis, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'enregistrement aux termes de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières des États concernés aux États-Unis. Le présent document d'offre ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant les titres décrits aux présentes aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou à des personnes aux États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes. « États-Unis » et « personne des États-Unis » ont le sens qui est attribué respectivement aux termes « *United States* » et « *U.S. person* » dans le *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933.

**DOCUMENT D'OFFRE SOUS LA RÉGIME DE LA DISPENSE POUR FINANCEMENT DE
L'ÉMETTEUR COTÉ
(le « Document d'offre »)**

Le 6 août 2024



IC CAPITALIGHT CORP.
(la « Société » ou « Capitalight »)

SOMMAIRE DE L'OFFRE

Qu'offrons-nous ?

| | |
|--------------------------|--|
| Offre : | <p>La Société offre (l'« Offre ») jusqu'à 12 500 000 actions ordinaires du capital de la Société (les « Actions LIFE ») au moyen d'un investissement privé sans courtier conformément à la dispense de financement des émetteurs cotés prévus à l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les <i>dispenses de prospectus</i> (le « Règlement 45-106 »). L'Offre est réalisé en même temps que le Placement simultané (défini ci-après) des actions ordinaires de Capitalight (les « Actions ordinaires »), qui sont admissibles à titre d'« actions accréditives » au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> (Canada) et de l'article 359.1 de la <i>Loi sur les impôts</i> (Québec) (les « Actions FT »).</p> <p>Chaque porteur d'Actions ordinaires a le droit d'être convoqué et d'assister aux assemblées des actionnaires de la Société et a droit à une voix pour chaque Action ordinaire qu'il détient à ce moment-là. Il n'existe aucun droit préférentiel de souscription ou de conversion ni aucune disposition relative au rachat, à la rétractation, à l'achat, à l'annulation ou à la renonciation.</p> |
| Prix de l'Offre : | 0,08 \$ par Action LIFE. |

| | |
|---|---|
| Montant de l'Offre : | Un minimum de 5 000 000 Actions LIFE et un maximum de 12 500 000 Actions LIFE, pour un produit brut minimal de 400 000 \$ et un produit brut maximal de 1 000 000 \$. |
| Date de clôture : | La clôture de l'Offre devrait avoir lieu vers le 20 septembre 2024 (la « Date de clôture ») ou à une date ultérieure que la Société peut déterminer. La clôture de l'Offre peut se faire en plusieurs tranches, à la condition que la clôture de la tranche finale ait lieu au plus tard 45 jours après la date de dépôt du présent Document d'offre. |
| Échange : | Les Actions ordinaires sont cotées à la <i>Canadian Securities Exchange</i> (Bourse canadienne des valeurs, la « CSE ») sous le symbole « IC ». |
| Placement simultané d'Actions FT : | La Société offre également des Actions FT au prix de 0,10 \$ par Action FT dans le cadre d'un placement privé simultané sans courtier, qui sera réalisé aux termes de dispenses de prospectus autres que la dispense de financement des émetteurs cotés prévus à l'article 5A.2 du Règlement 45-106 (le « Placement simultané », avec l'Offre, les « Opérations »). Un minimum de 5 000 000 d'Actions FT et un maximum de 10 000 000 d'Actions FT seront offertes aux termes du Placement simultané. Les Actions FT seront assujetties à une période de détention de quatre mois et un jour conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et aux règles et aux politiques de la CSE. |
| Dernier prix de clôture : | Le 2 août 2024, dernier jour de bourse avant la date du présent Document d'offre, le cours de clôture des Actions ordinaires à la cote CSE s'établissait à 0.09 \$. |

Capitalight procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. Dans le cadre de l'Offre, la Société déclare ce qui suit:

- **La Société est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.**
- **La Société a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.**
- **Le montant total de ce placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document d'offre, n'excédera pas, en dollars, 5 000 000 \$.**
- **La Société ne clora ce placement que si la Société estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.**
- **La Société n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières, ni à aucune autre opération pour laquelle la Société demande l'approbation de porteurs de titres.**

MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Le présent Document d'offre contient des « énoncés prospectifs » ou de l' « information prospective » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société, de ses projets miniers ou des résultats du secteur diffèrent considérablement des résultats, des attentes, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs ou cette information prospective. On reconnaît ces énoncés à l'emploi

de termes tels que « pourrait », « serait », « pourra », « aura », « a l'intention de », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « estime », « projette », « prédit » et d'autres termes similaires, mais ils indiquent que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « pourront » ou « auront » lieu, réalisés ou être réalisés, bien que les énoncés prospectifs ne contiennent pas tous ces termes. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent Document d'offre portent, entre autres, sur la Date de clôture proposée, l'utilisation du produit, les attentes de la Société quant à l'utilisation des fonds disponibles après la réalisation des Opérations, la réalisation des Opérations, le cas échéant, les modalités des opérations et des conventions définitives décrites aux présentes ainsi que le moment et la réalisation de celles-ci et l'atteinte des objectifs commerciaux de la Société, le moment et les coûts de celles-ci et les avantages qui en découlent. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui sont prévus dans ces énoncés.

Ces énoncés reflètent les attentes actuelles de la Société concernant les événements, le rendement et les résultats futurs basé sur l'information actuellement disponible et ne sont valables qu'à la date du présent Document d'offre. En faisant ces déclarations ou en fournissant cette information, la Société a posé des hypothèses concernant, entre autres : l'exactitude de l'estimation historique des ressources minérales; les activités d'exploration et les études fourniront des résultats qui appuieront les activités de développement et d'extraction prévues; les coûts d'administration, d'exploration et de développement prévus des terrains miniers de la Société; la capacité de la Société d'obtenir du financement supplémentaire à des conditions satisfaisantes, y compris le financement nécessaire pour faire progresser le développement des projets Blue Lake; la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie positifs; la réalisation des Opérations décrites aux présentes; les modalités définitives des Opérations décrites aux présentes; le fait que l'infrastructure devant être développée ou exploitée par des tiers, y compris la capacité de production et de transmission d'électricité, sera développée et/ou exploitée comme prévu actuellement; que les lois, règles et règlements sont observés et appliqués de manière équitable et impartiale; les prix du marché des métaux demeurent à des niveaux qui justifient le développement et/ou l'exploitation de tout projet minier; la conjoncture économique générale; les conflits de travail, les différends relatifs aux droits de surface, l'accès à la propriété, les inondations, l'instabilité du sol, les incendies, les défaillances des installations, d'équipement ou de procédés qui ne fonctionneraient pas comme prévu et les autres risques de l'industrie minière ne seront pas rencontrés; les conditions concurrentielles dans l'industrie minière; le titre de propriété des terrains miniers; les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements applicables à la Société; et la capacité de la Société à obtenir, maintenir, renouveler ou prolonger les permis requis. Toutes les autres hypothèses contenues dans le présent Document d'offre constituent de l'information prospective.

Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes importants, ne devraient pas être considérés comme des garanties de rendement ou de résultats futurs et ne constitueront pas nécessairement des indicateurs exacts de l'atteinte de ces résultats. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats décrits dans les déclarations prospectives, notamment des changements imprévus dans les lois, les règles ou les règlements ou leur application par les autorités compétentes, y compris des mesures potentiellement arbitraires; l'incapacité des parties à des contrats avec la Société de s'acquitter de leurs obligations comme convenu; des hypothèses concernant le moment et l'utilisation des ressources financières de la Société; la capacité de la Société de lever des capitaux supplémentaires et les moyens par lesquels elle peut le faire pour atteindre ses objectifs d'exploration et de développement; les flux de trésorerie négatifs de la Société pourraient restreindre sa capacité de poursuivre ses objectifs commerciaux; l'obtention des licences et permis requis et leur renouvellement; l'agitation sociale ou ouvrière; les fluctuations des prix des matières premières; les variations imprévues du coût des matières premières; la disponibilité continue de capitaux; les changements dans la conjoncture économique, commerciale et du marché en général; l'incapacité des programmes d'exploration ou des études économiques actuelles ou futures de produire les résultats prévus qui justifieraient et appuieraient la poursuite des activités d'exploration, d'études, de développement ou d'exploitation. De nouveaux risques peuvent surgir à l'occasion et l'importance des facteurs actuels peut changer à l'occasion, et il n'est pas possible pour la Société de prévoir tous ces facteurs, les changements dans ces facteurs et d'évaluer à l'avance l'incidence de ces facteurs sur son entreprise ou la mesure dans laquelle un facteur, ou une combinaison de facteurs, pourrait entraîner des résultats réels considérablement différents de ceux présentés dans les énoncés prospectifs

contenus dans le présent Document d'offre.

L'information concernant l'interprétation des résultats d'échantillonnage, des résultats d'arpentage et des résultats de forage peut également être considérée comme des énoncés prospectifs, car l'information constitue une prévision de la minéralisation qui pourrait être présente si et quand un projet est réellement développé. Le présent Document d'offre contient également des renvois aux estimations des ressources minérales. L'estimation des ressources minérales est intrinsèquement incertaine et repose sur des jugements subjectifs sur de nombreux facteurs pertinents. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. L'exactitude de telles estimations des ressources minérales est fonction de la quantité et de la qualité des données disponibles, ainsi que des hypothèses formulées et des jugements utilisés dans l'interprétation technique et géologique, qui peuvent se révéler non fiables et dépendre, dans une certaine mesure, de l'analyse des résultats de forage et des inférences statistiques qui peuvent se révéler inexacts en fin de compte. Les estimations des ressources minérales pourraient devoir être réestimées en fonction, entre autres : (i) des fluctuations des prix des métaux et/ou des minéraux ; (ii) des résultats des forages ; (iii) des résultats des essais métallurgiques et d'autres études ; (iv) des activités minières proposées, y compris la dilution ; (v) de l'évaluation des plans de mine après la date de toute estimation ; et (vi) de l'incapacité éventuelle de recevoir les permis, approbations et licences requis.

Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent Document d'offre soient fondés sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux lecteurs que les résultats réels correspondront à ces énoncés prospectifs. Les résultats réels de la Société pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans les présents énoncés prospectifs en raison, entre autres, des facteurs susmentionnés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à l'information prospective. Ces énoncés prospectifs sont formulés à la date du présent Document d'offre et sont donnés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Sous réserve des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans les présentes pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenues après la date du présent Document d'offre.

MONNAIE

Sauf indication contraire, dans le présent Document d'offre, le symbole « \$ », le symbole « \$ CA » ou le terme « dollars » désignent le dollar canadien, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ENTREPRISE

Quelles sont nos activités?

Capitalight est une société canadienne d'exploration axée sur l'exploration de cuivre et de nickel au Québec, Canada. La Société explore sa propriété Blue Lake Cu Ni Pt Pd, détenue à 100 %, située à 65 km au nord-est de Schefferville, au Québec (le « **projet Blue Lake** » ou « **Blue Lake** »). Le projet Blue Lake est un terrain d'exploration à un stade préliminaire qui cible une anomalie régionale du cuivre au moyen de 488 kilomètres carrés de claims jalonnés. Capitalight prévoit de rechercher 30 millions de tonnes supplémentaires de minéralisation de type sulfure massif semblable, comme il a été indiqué précédemment dans la zone d'audit de Blue Lake, et d'importants tonnages de minéralisation à ciel ouvert à faible teneur. En plus de la minéralisation sulfurée massive, une minéralisation Cu-Ni-PGE disséminée dans des unités ultramafiques distinctes a été notée dans des indices étendus dans la région de Blue Lake. Un professionnel de l'industrie ayant un historique constant de repérage et de réalisation de projets d'exploration minière couronnés de succès fait partie des administrateurs de la Société.

Développements récents

Le 24 juillet 2024, la Société a annoncé les résultats définitifs de la visite du site du projet Blue Lake effectuée en mai 2024.

Le 22 juillet 2024, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné 702 claims supplémentaires afin d'étendre le projet Blue Lake.

FAITS MATÉRIELS

Aucun fait important concernant les titres n'a été présenté dans le présent Document d'offre ou dans un autre document déposé par la Société au cours des 12 mois précédant la date du présent Document d'offre.

OBJECTIFS COMMERCIAUX ET JALONS

Quels sont les objectifs commerciaux que nous espérons atteindre avec les fonds disponibles?

La Société a l'intention d'utiliser les fonds disponibles à la clôture des Opérations aux objectifs commerciaux suivants: (i) poursuivre l'exploration du projet Blue Lake; et (ii) constituer un fonds de roulement supplémentaire et répondre aux besoins généraux de l'entreprise.

En ce qui concerne l'exploration du projet Blue Lake, la Société a l'intention d'utiliser des fonds : (i) pour faire progresser considérablement l'exploration de surface au moyen de la cartographie et de l'échantillonnage, et d'activités de construction connexes soutenues par des géoscientifiques dotés d'infrastructures de camp situées dans un camp d'exploration sur la rive du lac Retty; et (ii) pour un programme de sensibilisation de la communauté afin de discuter des futures campagnes de forage et de s'y préparer. En ce qui concerne le fonds de roulement supplémentaire et les besoins généraux de l'entreprise, la Société a l'intention d'utiliser des fonds à ces fins après la Date de clôture, conformément à son budget.

UTILISATION DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront nos fonds disponibles à la clôture de l'Offre?

D'après la trésorerie et les équivalents de trésorerie déclarés de la Société pour la période se terminant le 31 mars 2024, soit environ 973 010 \$, la disponibilité de fonds prévue de la Société après la clôture de l'Offre est prévue à environ 1 848 010 \$ dans le cas du montant minimal de l'Offre et à environ 3 198 010 \$ dans le cas du montant maximal de l'Offre.

| | <u>En supposant une Offre minimale</u> | <u>En supposant une Offre maximale</u> |
|---|--|--|
| A Montant à lever par cette Offre : | 400 000 \$ | 1 000 000 \$ |
| B Commissions et frais de vente : | 5 000 \$ | 50 000 \$ |
| C Estimation des coûts de l'Offre : (E.g., droit, comptabilité, audit) | <u>20 000 \$</u> | <u>25 000 \$</u> |
| D Produit net de l'Offre : (D = A - (B + C)) | 375 000 \$ | 925 000 \$ |
| E Fonds de roulement au 31 mars 2024 : | 1 054 037 \$ | 1 054 037 \$ |
| F Autres sources de financement | 500 000 \$ ⁽¹⁾ | 1 000 000 \$ ⁽²⁾ |
| G Total des fonds disponibles : (G = D + E + F) | 1 929 037 \$ | 2 979 037 \$ |

Note :

- ⁽¹⁾ Suppose la réalisation du montant minimal du Placement simultané.
⁽²⁾ Suppose la réalisation du montant maximal du Placement simultané.

Comment allons-nous utiliser les fonds disponibles?

La Société a l'intention d'utiliser le produit net de cette Offre pour :

| <u>Utilisation prévue des fonds disponibles</u> | <u>En supposant une Offre minimale</u> | <u>En supposant une Offre maximale</u> |
|--|--|--|
| Construction et montée en puissance du projet Blue Lake | | |
| <i>Travaux d'exploration et activités de construction et de transport connexes</i> | 900 000 \$ | 900 000 \$ |
| <i>Sensibilisation, planification, préparation et consultation de la communauté pour les campagnes d'exploration et de forage hivernales de 2025</i> | <u>200 000 \$</u> | <u>200 000 \$</u> |
| <u>Total</u> | 1 100 000 \$ | 1 100 000 \$ |
| Fonds de roulement général et besoins de l'entreprise comme l'équipement, le marketing et la dotation en personnel | 829 037 \$ | 1 879 037 \$ |
| Total : | 1 929 037 \$ | 2 979 037 \$ |

L'allocation mentionnée ci-dessus représente les intentions actuelles de la Société en ce qui concerne son utilisation du produit sur la base des connaissances, de la planification et des attentes actuelles de la direction de la Société. Bien que la Société ait l'intention de dépenser le produit des Opérations comme indiqué ci-dessus, il peut y avoir des circonstances dans lesquelles, pour de bonnes raisons commerciales, une réaffectation des fonds peut être jugée prudente ou nécessaire et peut différer sensiblement de celle indiquée ci-dessus, car les montants effectivement alloués et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment de la capacité de la Société à réaliser son plan d'affaire et ses objectifs de financement.

La Société a généré des flux de trésorerie d'exploitation négatifs de (87 832) \$ liés aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2024 et de (133 676) \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La Société prévoit que des flux de trésorerie d'exploitation négatifs se poursuivront tant qu'elle demeurera au stade de l'exploration et, dans la mesure où la Société a des flux de trésorerie d'exploitation négatifs provenant d'activités d'exploitation au cours de périodes futures, le produit net des Opérations pourrait être affecté au financement de ces flux de trésorerie d'exploitation négatifs au cours de périodes futures.

Étant donné que la Société consacre des fonds à des travaux d'exploration, la possibilité de recouvrement des montants pour l'exploration et l'évaluation des actifs dépend de sa capacité de générer des flux de trésorerie futurs et/ou d'obtenir du financement supplémentaire pour terminer leur développement et sur la production rentable future ou le produit tiré de leur aliénation.

Comment avons-nous utilisé les autres fonds que nous avons levés au cours des 12 derniers mois?

Capitalight n'a pas levé de capitaux propres ou d'autres fonds au cours des 12 derniers mois.

FRAIS ET COMMISSIONS

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre de la présente Offre, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?

La Société n'a engagé aucun courtier ou intermédiaire dans le cadre de l'Offre. La Société peut rémunérer certains intermédiaires au moyen d'une commission en espèces raisonnable fondée sur le produit brut reçu par la Société pour les souscripteurs introduits par ces intermédiaires dans le cadre de l'Offre.

DROITS DES ACHETEURS

Droits d'action en cas de fausse déclaration

Si le présent Document d'offre contient des informations fausses ou trompeuses, vous avez le droit :

- (a) d'annuler votre achat de ces titres auprès de la Société, ou
- (b) de demander des dommages-intérêts contre la Société et pouvez, dans certaines juridictions, avoir un droit légal à des dommages-intérêts de la part d'autres personnes.

Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de l'achat d'Actions LIFE.

Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a et b, vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.

Vous pourrez vous reporter à la législation en valeurs mobilières applicable et éventuellement consulter un avocat.

INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'information scientifique et technique contenue dans les présentes a été examinée et approuvée par Douglas R. MacQuarrie, géologue, MAusIMM, l'échantillonnage et le rapport d'évaluation ont été supervisés par Mike Muggridge, géologue, et soutenus par Pierre-Luc Lalonde, géologue. Toutes les « personnes qualifiées » au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Où trouver plus d'informations sur nous?

Tous les documents d'information continue de la Société devant faire l'objet d'un dépôt réglementaire auprès des autorités réglementaires sont disponibles par voie électronique sous le profil de la Société sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche+ (SEDAR+) au www.sedarplus.ca.

Veuillez vous référer à l'Annexe A - « Reconnaissances, engagements, déclarations et garanties de l'acquéreur » et à l'Annexe B - « Collecte indirecte de renseignements personnels » jointes aux présentes.

Pour de plus amples informations sur Capitalight, veuillez consulter notre site web à l'adresse suivante : www.capitalight.co.

Les investisseurs doivent lire ce Document d'offre et consulter leurs propres conseillers professionnels pour évaluer les aspects fiscaux, juridiques, les facteurs de risque et les autres aspects de leur investissement d'Actions LIFE.

ATTESTATION

Daté : Le 6 août 2024

Le présent Document d'offre, ainsi que tout document déposé aux termes de la législation en valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 6 août 2023, révèlent tout fait important au sujet de l'émetteur et des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

IC CAPITALIGHT CORP.

(signé) « *Brian Bosse* »

(signé) « *Bryan Loree* »

Brian Bosse
Président-directeur général

Bryan Loree
Directeur financier